

20
IMPACT
24

IMPACT 2024

**À VOUS
DE JOUER!**

**DU 16 JANVIER
AU 3 MARS 2023**

VISIO-CONFÉRENCE : LES RÈGLES DU JEU



Demander la parole
par l'outil main



Couper son micro
quand on ne parle pas



S'assurer de l'absence
de contre jour



Rappeler son identité
quand on prend la
parole



Possibilité de poser
des questions par
chat



INTERVENANTS :



Joffrey CHIRON
Réfèrent territorial CPSF



Giovana TROVATO
Référente territoriale ANS
DRAJES



Emmanuelle PIANA
Référente territoriale CNOSF
CROS



SOMMAIRE

LE FONDS DE DOTATION
PARIS 2024

IMPACT 2024

COMMENT
CANDIDATER ?

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ
ET D'ÉVALUATION DES
PROJETS

QUESTIONS /
RÉPONSES

1

LE FONDS DE DOTATION PARIS 2024

LE FONDS DE DOTATION PARIS 2024 – UN OUTIL INÉDIT

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux Olympiques et Paralympiques, un comité d'organisation a décidé de se doter d'un outil exclusivement dédié au **mécénat**.

Quel outil ? Un Fonds de dotation, qui porte le programme Impact 2024

Le but ? Améliorer le quotidien des personnes les plus éloignées de la société grâce au sport

Comment ? En soutenant, notamment financièrement, la création, le développement ou l'émergence de projets sociaux et environnementaux sur tout le territoire national

LE PROGRAMME IMPACT 2024

PARIS2024



UNE SÉRIE D'APPELS À PROJETS

Chaque année, plusieurs appels à projets permettent à différents acteurs (Fédérations sportives, acteurs publics, monde associatif...) d'obtenir un financement compris entre 10Ke et 250Ke pour mettre en place leur projet



CO-FINANCÉS PAR DIFFÉRENTS ACTEURS

Ce financement est issu de différents acteurs (publics, privés), qui mutualisent leurs ressources pour faciliter les candidatures, démultiplier l'impact et mieux travailler ensemble



AVEC UN OBJECTIF COMMUN

Ce programme permet à ceux et celles qui agissent au quotidien sur le terrain d'avoir plus de moyens pour multiplier leur impact. L'objectif ? Démontrer et accélérer le rôle du sport dans tous les domaines sociétaux et sociaux

2

**IMPACT 2024 – L'APPEL À
PROJETS À DESTINATION DES
ACTEURS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE**

APPEL À PROJETS IMPACT 2024 – ÉDITION 2023

PORTEURS DE L'APPEL À PROJETS

- Agence nationale du Sport
- Fonds de dotation Paris 2024
- CNOSF
- CPSF
- Ville de Paris
- Conseil Départemental de la Seine-Saint-Denis
- Métropole du Grand Paris
- Ville de Marseille
- Française des Jeux

PÉRIODE DE CANDIDATURE

Du lundi 16 janvier 2023 à
9h (heure de Paris) au
vendredi 03 mars 2023 à
18h (heure de Paris)

RÉSULTATS ANNONCÉS

Mi-mai / juin 2023

TROIS ÉCHELLES D'INTERVENTIONS

NIVEAUX ET MONTANT DE SOUTIEN D'IMPACT 2024

NIVEAU NATIONAL

Projet porté obligatoirement en consortium de 3 à 5 organisations éligibles

Dont le territoire d'intervention est au moins 2 régions

Demande de subvention comprise entre 50 000 et 200 000 maximum euros par an

NIVEAU RÉGIONAL

Projet porté obligatoirement en consortium de 3 à 5 organisations éligibles

Dont le territoire d'intervention est au moins 2 départements

Demande de subvention comprise entre 30 000 et 50 000 maximum euros par an

NIVEAU LOCAL

Projet porté par une organisation seule ou un consortium de 2 à 5 organisations

Dont le territoire d'intervention est au moins à l'échelle d'une commune ou d'un club

Demande de subvention comprise entre 10 000 et 30 000 euros par an

UN SOUTIEN COMPLET AUX PROJETS

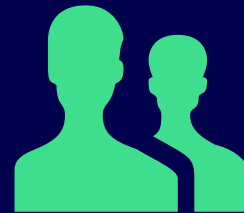
UNE RECONNAISSANCE
DE LA QUALITÉ



UN SOUTIEN
FINANCIER



UN
ACCOMPAGNEMENT
POUR MONTER EN
COMPÉTENCES



LA CRÉATION D'UN
VIVIER DE TALENTS



LA PARTICIPATION À
L'IMPACT POSITIF
DES JEUX DE PARIS
2024



LES THÉMATIQUES DES PROJETS SOUTENUS

Des thématiques qui répondent aux enjeux sociétaux



LE SPORT COMME VECTEUR
DE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



LE SPORT POUR L'ÉDUCATION
ET LA CITOYENNETÉ



LE SPORT POUR
L'INCLUSION, L'ÉGALITÉ ET
LA SOLIDARITÉ



Le sport pour l'environnement
et le climat

Exclusivement au profit des personnes les plus vulnérables de la société

LES RÉSULTATS DU PROGRAMME IMPACT 2024



**PLUS DE 700
PROJETS FINANCÉS**



**+32 000 000 €
DISTRIBUÉS**



**PLUS DE 2,5 MILLIONS
DE BÉNÉFICIAIRES**

Principalement des personnes éloignées de la pratique sportive et souvent en situation de vulnérabilité: jeunes en QPV, en zones rurales, jeunes filles, personnes en situation de handicap, personnes réfugiées, seniors ...

L'INSTRUCTION 2022 EN CHIFFRE DANS LA RÉGION



600 000 €

Ville de Marseille : 400 000€

Enveloppe régionale : 200 000€



63 projets

Nouvelles demandes : 56

Renouvellements : 07



Projets déposés 63

Projets lauréats (54%) 34

Projets labélisés (22%) 14

Projets refusés (24%) 15

Répartition des dossiers

Provenance des dossiers

43 %

Marseille

57 %

Région

Provenance des renouvellements

57 %

Marseille

43 %

Région

Financement des dossiers

76,5 %

Marseille

23,5 %

Région



2 dossiers de niveau régional ont été financé par la ville de Marseille.



1 dossier de renouvellement de niveau régional est financé sur les 2 enveloppes



Les 7 demandes de renouvellement sont lauréats



3

**COMMENT
CANDIDATER ?**

VOUS ÊTES ?

- Un acteur du mouvement sportif (club, ligue...)
- Une association loi 1901
- Une collectivité

VOTRE PROJET ?

- Se déroule en 2023
- A lieu sur le territoire français (territoire métropolitain, DOM-TOM, CROM)
- Est porté en consortium

VOUS PORTEZ UN PROJET D'INTÉRÊT GÉNÉRAL QUI UTILISE LE SPORT POUR



LA SANTÉ
ET LE BIEN-ÊTRE



L'ÉDUCATION
ET LA CITOYENNETÉ



L'INCLUSION, L'ÉGALITÉ
ET LA SOLIDARITÉ



L'ENVIRONNEMENT
ET LE CLIMAT

PARTICIPEZ À LA 4^E ÉDITION DE L'APPEL À PROJETS

Des outils à votre disposition

A retrouver sur <https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Boîte à outils Impact 2024

Pour vous aider à déposer votre dossier, vous trouverez sur les liens suivants :

1. Une [Foire Aux Questions](#)
2. Un guide pratique pour déposer votre candidature
3. La liste des [acteurs éligibles](#) et des [critères d'éligibilité](#) pour l'appel à projets à destination des acteurs de la société civile
4. Les [critères d'évaluation](#) des appels à projet
5. La [liste et les coordonnées](#) des territoriaux
6. L'[Heure Impact](#) à destination des acteurs de la société civile

Retrouvez les dates des autres appels à projets et toutes les informations sur le [Fonds de dotation Paris 2024](#) sur le site de [Paris 2024](#).

LA BOÎTE À OUTILS CANDIDATS

La [boîte à outils des candidats](#) contient les éléments dont vous avez besoin : règlements des AAP, FAQ, critères d'éligibilité, etc



L'Heure Impact 2024

Ce temps d'échange hebdomadaire est une permanence prévue pour répondre à vos différentes interrogations à la fois techniques et pratiques sur la manière de remplir votre

L'HEURE IMPACT 2024 DÉDIÉE

Un créneau dédié avec l'équipe Impact 2024 pour vous accompagner (dates sur le site)



INSTRUCTION - GUIDE TUTORIEL OPTIMV

Table des matières

IMPACT 2024, 4 ^{ème} édition.....	2
Les grandes étapes de l'instruction 2022	3
Rappel.....	4
Se connecter.....	4
L'instruction	4
Les critères d'évaluation.....	5
Au moment d'instruire, je vérifie notamment :	6
Les différents statuts des projets	7
1. Check List.....	7

GUIDE DE DEPOT DE DOSSIER

Un Guide tutoriel

DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>



[Accueil](#)

[Déposer un projet](#)

[Mon compte](#)

Pour vous aider à déposer votre dossier, vous trouverez sur les liens suivants :

1. Le règlement des appels à projets

2. Une [Foire Aux Questions](#)

3. Un [guide pratique](#) pour déposer votre candidature

4. [Les critères d'évaluation](#) permettant d'évaluer les projets déclarés éligibles.

5. Une liste de contact

Retrouvez les dates des autres appels à projets et toutes les informations sur le



Impact 2024 concrétise la volonté de Paris 2024 et de ses parties prenantes (le CNO SF, le CPSF, l'Agence Nationale du Sport, l'Etat, la Ville de Paris, la Région Ile-de-France, le Comité Départemental de Seine-Saint-Denis, les quatre Etablissements Publics Territoriaux de Seine-Saint-Denis - Plaine Commune, Paris Terre d'Envol, Est Ensemble, Grand-Paris-Grand-Est - et la Ville de Marseille) de valoriser et soutenir ceux qui au quotidien renforcent la place du sport dans la société et développe l'accès à la pratique sportive pour toutes et tous.


DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Un écran d'éligibilité permet de filtrer automatiquement les projets éligibles ou non éligibles

IMPACT 2024 - QUESTIONNAIRE D'ÉLIGIBILITÉ

1. Testez l'éligibilité de votre projet

 [Dupliquer depuis un
projet existant](#)

Boîte à outils Impact 2024

Pour vous aider à
déposer votre dossier,
vous trouverez sur les
liens suivants :

1. Le [règlement](#) de l'appel à
projets à destination du
CNOSF, CPSF, et des
fédérations olympiques et
paralympiques inscrites au
programme des Jeux

TESTEZ L'ÉLIGIBILITÉ DE VOTRE PROJET 1/1

Avant de remplir votre dossier de candidature, veuillez remplir ce premier questionnaire afin de vérifier l'éligibilité de votre projet.

Une fois ce premier questionnaire complété, vous recevrez un mail vous notifiant de l'éligibilité de votre projet.

Quel est le nom de votre projet ? *

Votre projet est-il lauréat Impact 2024 ? *

*Un projet lauréat est un projet ayant reçu une subvention suite à la sélection des projets en 2020 et 2021.
Retrouvez la liste des projets lauréats 2021.
Retrouvez la liste des projets lauréats 2020.*

- Oui
 Non

Quel type d'organisation êtes-vous ? *

Pour être éligible au portage d'un projet, il faut être une organisation :

- d'intérêt général ou d'utilité publique
- à but non lucratif
- être constitué en association ou en fondation (Ces 3 critères sont cumulatifs.)

Vous pouvez retrouver [ici](#) les critères d'éligibilité au mécénat.

Ou

- être une collectivité locale et/ou territoriale



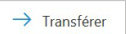

DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Réception d'un mail en fonction de l'éligibilité ou non du projet

[Impact 2024] - Votre projet Foot ensemble est éligible

 Impact 2024 <noreply@optimytool.com>
À Doriane Pau

 Répondre
  Répondre à tous
  Transférer
 

jeu. 20/01/2022 14:41

Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à Impact 2024 ainsi que de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous avons le plaisir de vous informer que votre projet est éligible et vous invitons à compléter le prochain volet intitulé "Impact 2024 - Appel à projets".

Attention à ce stade, vous avez seulement vérifier l'éligibilité de votre projet. Veuillez cliquer sur le lien suivant pour continuer la soumission de votre projet :

[Accéder au volet "Impact 2024 - Appel à projets"](#)

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au vendredi 15 avril 2022 (18h heure de Paris) pour compléter et valider le dossier de candidature.

Pour vous aider à déposer votre dossier, retrouvez [une FAQ](#) ainsi que toutes les informations nécessaires sur la [page d'accueil](#).

Pour toutes informations complémentaires, nous vous invitons à nous adresser un message à l'adresse suivante impact@paris2024.org.


Nous vous souhaitons bonne chance dans le dépôt de votre candidature.



A bientôt!

L'Equipe Impact 2024

RÉCEPTION D'UN MAIL INDIQUANT L'ÉLIGIBILITÉ OU LA NON-ÉLIGIBILITÉ DU PROJET DÉPOSÉ

[Impact 2024] - Votre projet Projets n'est pas éligible - Impact2024 - 2022 - 003

 Impact 2024 <noreply@optimytool.com>
À Doriane Pau

 Répondre
  Répondre à tous
  Transférer
 

jeu. 20/01/2022 09:40

Bonjour,

Nous vous remercions de l'intérêt porté à Impact 2024 ainsi que de la confiance que vous nous avez accordée.

Nous vous informons que votre projet ne répond pas aux critères d'éligibilité de notre appel à projets. Retrouvez [les critères d'éligibilité](#) de l'appel à projets "Impact 2024" co-porté par l'Agence Nationale du Sport (ANS), le Fonds de dotation de Paris 2024, le Comité National Olympique et Sportif français (CNOSF), le Comité Paralympique et Sportif français (CPSF), la Ville de Paris et le Conseil Départemental de Seine-Saint-Denis.

Pour rappel, les projets éligibles doivent :

- **Etre porté par un acteur éligible :**

Pour être éligible, l'organisation porteuse doit être :

- d'intérêt général ou d'utilité publique
- à but non lucratif
- être constitué en association ou en fondation

Ces 3 critères sont cumulatifs.

Si votre organisation représente un autre type d'organisation d'intérêt général et/ou d'utilité publique à but non lucratif (exemple : écoles, établissement scolaire, établissement de l'enseignement supérieur) vous ne pouvez pas porter un projet Impact 2024 mais pouvez être membre d'un consortium. Nous vous invitons donc à vous rapprocher d'un acteur éligible pour déposer votre projet ensemble.

- **S'inscrire dans l'une des thématiques suivantes :**

DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aap-impact.paris2024.org/fr/>

Plusieurs écrans à remplir

PROJETS

1. Avant de commencer
2. Présentation de l'organisation porteuse du projet
3. Identification des autres organisations membres du consortium
4. Description du projet
5. Thématiques du projet
6. Bénéficiaires du projet
7. Territoires d'intervention du projet
8. Budget prévisionnel du projet
9. Objectifs et évaluation du projet
10. Documents complémentaires à fournir
11. Résumé de votre candidature

Pour vous aider à déposer

Raison sociale de votre organisation

Nom de votre organisation *

Quelle est la mission de votre organisation ? *

Numéro Siret *

Numéro RNA ou, à défaut, n° du récépissé en préfecture :

Adresse du siège social *

Code postal - Commune *

DÉPOSER UN DOSSIER

<https://aad-impact.paris2024.org/fr/>

Une liste de documents complémentaires à fournir

1. Avant de commencer
2. Présentation de l'organisation porteuse du projet
3. Identification des autres organisations membres du consortium
4. Description du projet
5. Thématiques du projet
6. Bénéficiaires du projet
7. Territoires d'intervention du projet
8. Budget prévisionnel du projet
9. Objectifs et évaluation du projet
10. **Documents complémentaires à fournir**
11. Résumé de votre candidature

Boîte à outils Impact

Certains éléments complémentaires listés ci-après sont obligatoires (avec un *) pour l'éligibilité de votre dossier. Toute absence de pièces obligatoires rend le dossier irrecevable.

Des documents complémentaires pourront être demandés pendant toute la phase d'instruction et jusqu'au versement de la subvention si le dossier est retenu.

Rappel des documents obligatoires des pages précédentes : Budget du projet

Statut de l'organisation porteuse *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

Télécharger

Bilan financier de l'année n-1 de votre organisation *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

Télécharger

Compte de résultat de l'année n-1 de votre organisation *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

Télécharger

Budget de l'année n de votre organisation *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

Télécharger

Liste des membres du bureau et du conseil d'administration du porteur du projet *

Veillez charger au moins 1 fichier(s)

A stylized, dark blue number '4' logo consisting of a vertical bar on the right and a curved shape on the left that meets it at the bottom.

4

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ ET D'ÉVALUATION DES PROJETS

**QUI PEUT
CANDIDATER ?**

IMPACT 2024 : QUI SONT LES ACTEURS ÉLIGIBLES ?

Pour être éligible, le porteur de projet doit être une organisation :

**D'INTÉRÊT GÉNÉRAL
OU D'UTILITÉ
PUBLIQUE**

**À BUT NON
LUCRATIF**

**ÊTRE CONSTITUÉE
EN ASSOCIATION
OU EN
FONDATION**

**CES TROIS CRITÈRES SONT
CUMULATIFS**

POUR ÊTRE ÉLIGIBLE, LE PORTEUR DE PROJET DOIT ÊTRE :

- Une association reconnue d'intérêt général et/ou d'utilité publique à but non lucratif
- Une fondation reconnue d'intérêt général et/ou d'utilité publique à but non lucratif
- Une collectivité locale et/ou territoriale

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUI SONT

**LES ACTEURS
ÉLIGIBLES ?**

LES ORGANISATIONS DU MOUVEMENT SPORTIF ÉLIGIBLES

- Une fédération sportive agréée
- Une ligue régionale sportive
- Un comité départemental sportif
- Un comité régional et sportif (CROS)
- Un comité départemental et sportif (CTOS)
- Un club sportif affilié à une fédération sportive
- Une association sportive scolaire/universitaire

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUI SONT

**LES ACTEURS
ÉLIGIBLES ?**

LES ORGANISATIONS HORS MOUVEMENT SPORTIF ÉLIGIBLES

- Une association loi 1901
- Une association reconnue d'utilité publique
- Une fondation reconnue d'utilité publique
- Une école
- Un établissement scolaire
- Un établissement de l'enseignement supérieur
- Un ESMS

LES COLLECTIVITÉS ÉLIGIBLES

- Une région
- Un département
- Une commune
- Une collectivité d'outre mer
- Une collectivité à statut particulier

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUI SONT

**LES ACTEURS
ÉLIGIBLES ?**

DANS LE CADRE DE L'APPEL À PROJETS IMPACT 2024, VOUS POUVEZ VOUS ASSOCIER À 4 AUTRES ORGANISATIONS DONT AU MOINS UN REPRESENTANT DU MOUVEMENT SPORTIF POUR COMPOSER VOTRE CONSORTIUM

- Une organisation du mouvement sportif
- Une collectivité locale et/ou territoire
- Une association régie par la loi de 1901
- Une association reconnue d'utilité publique
- Une fondation reconnue d'utilité publique
- Une école
- Un établissement scolaire
- Un établissement de l'enseignement supérieur
- Un établissement ou service social ou médico-social

Besoin de connaître les acteurs de votre territoire pour composer votre consortium ?

Contactez vos [référénts territoriaux](#)

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUI SONT

**LES ACTEURS
ÉLIGIBLES AU
CONSORTIUM ?**

COMMENT SONT SÉLECTIONNÉS LES PROJETS ?

Caractère innovant et essaimage du projet

Caractère opérationnel et cohérent du projet présenté

Qualité et crédibilité de l'organisation mandatée et du consortium

Qualité du modèle économique et pérennité du projet

Maturité de la mesure d'impact du projet

**APPEL À PROJETS
IMPACT 2024**

QUELS SONT

**LES CRITÈRES
D'ÉVALUATION
DES PROJETS ?**

5

**QUESTIONS /
RÉPONSES**